

Commission on sustainable development
Fourteenth session; 1-12 May

Statement by the European Trade Union Confederation (ETUC) on behalf of the major group *Workers and trade unions*.

Le mouvement syndical européen est convaincu que la stratégie de croissance et d'emploi de l'UE (stratégie de Lisbonne) est condamnée à l'échec si elle ne s'accompagne pas d'une action déterminée pour changer de modèle énergétique. Sans cela, notre croissance sera étouffée par la hausse des prix de l'énergie et par le réchauffement climatique.

Je voudrai saluer la référence faite par monsieur le ministre Elliot à la nécessité de faire respecter les normes fondamentales du travail de l'Organisation Internationale du Travail. Cela est important non pas tant pour assurer un fonctionnement efficace du marché du travail ; mais surtout pour assurer à chacun dans le monde un travail décent, par lequel tout développement durable doit commencer.

L'UE peut compter sur un modèle social et un système de relations industrielles (i.e. relations formalisées entre les employeurs et les employés) solides, qui contribuent à la construction d'une main d'œuvre qualifiée et performante et de services publics de qualité . La qualité des relations industrielles contribue aussi à une répartition des richesses économiques la plus équitable possible .

Ces instruments doivent être renforcés et mobilisés pour opérer la transition énergétique d'une manière qui soit la plus équitable possible et qui contribue aussi au maintien d'une large base industrielle en Europe, créatrice d'emplois. C'est ainsi que nous, syndicats, concevons un développement énergétique durable.

Laissez-moi vous donner quelques exemples du rôle que jouent les syndicats dans la transition énergétique:

- *les accords collectifs qui ont force de loi*. Deux millions dans le monde. 41 accords mondiaux au niveau des entreprises multinationales, dont certains incluent des dispositions environnementales ; en Espagne, les syndicats de l'entreprise électrique ENDESA incluent l'obligation d'augmenter les capacités de production d'énergie éolienne.
- Dans plusieurs pays, notamment en Allemagne et en Belgique, les syndicats ont collaboré avec les gouvernements et les ONG pour mettre en place des *programmes ambitieux de rénovation de logements pour améliorer l'efficacité énergétique*, dans le but de réduire les émissions, de créer des emplois et de réduire la facture énergétique des occupants;
- *Les syndicats gèrent le plus grand système de formation professionnelle informelle*, destinés aux délégués syndicaux. Ces dernières années, les sujets liés à l'environnement et à l'efficacité énergétique ont pris une place accrue;
- Syndicats développent une expertise et des outils pour que la mise en œuvre du protocole de Kyoto *ne conduise pas à des pertes d'emplois*, ce qui le rendrait inacceptable socialement.

Nous voudrions aussi encourager cette assemblée à examiner sans a priori les conséquences des processus de libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz dans l'UE du point de vue d'un développement énergétique durable. Ceci est d'autant

plus nécessaire que l'UE tente d'exporter ce processus dans les pays tiers à travers ses politiques extérieures.

La Confédération Européenne des Syndicats s'est exprimée récemment pour appeler l'UE à réexaminer sa politique de libéralisation. Manifestement, ce modèle ne tient pas ses promesses, dans un secteur hautement capitalistique. On n'a pas de preuves d'une baisse des prix de l'électricité liée à la libéralisation ; on observe au contraire une forte volatilité des prix à court terme, ce qui dissuade les opérateurs de réaliser les investissements nécessaires pour la sécurité d'approvisionnement. La constitution de quelques grands groupes privés de l'énergie a remplacé les monopoles publics. La régulation d'un secteur aussi stratégique que l'énergie échappe ainsi au contrôle démocratique des Etats.

Ces questions doivent être examinées sans a priori, de la même manière que tout le monde s'accorde pour considérer que les choix technologiques doivent être considérés sans parti pris.